

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 26 / 01 / 2017

## École élémentaire publique Louise Michel de Bessières

**Présents** : Voir feuille d'émargement –

### **Approbation du dernier compte-rendu**

#### **Changement des horaires scolaires : proposition pour la rentrée de septembre 2017**

- Pour rappel, les Parents d'élèves ont proposé de retarder de 5 minutes les horaires de la maternelle et d'avancer de 5 minutes ceux de l'élémentaire. Cela permet aux parents devant se rendre aux deux écoles de le faire dans le temps imparti.
- Les parents, via le questionnaire distribué, ont donné leur accord, dans une large majorité.
- Les enseignants ne s'y opposent pas, la mairie non plus.
- La proposition va donc être envoyée à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, qui est seul décideur.

#### **Collation du matin**

- Les enseignants proposent d'inscrire dans le règlement intérieur l'interdiction de goûter à la récréation du matin.
- Mr Loiseau a réalisé un sondage auprès des élèves. 9% des enfants ne prennent pas de petit-déjeuner alors que 50% des élèves ont un goûter prévu pour le matin dans leur cartable (en plus d'un goûter pour l'après-midi). Les enseignants insistent sur l'importance de manger avant d'aller à l'école et rappellent les règles préconisées par les diététiciens : 3 repas par jour et un goûter en milieu d'après-midi. Ils rappellent également l'importance de la lutte contre l'obésité la malnutrition de façon générale.
- Les Parents d'élèves élus ne sont pas tous d'accord avec cette proposition.
- Mme Bellinger (coordinatrice mairie enfance et jeunesse) propose de créer un groupe de travail avec des représentants des différents acteurs.
- La décision finale aura lieu lors du conseil d'école de juin.

#### **Livret numérique**

- Avec la Réforme, les livrets des élèves ont été uniformisés au niveau national.
- Il informe les parents de l'évolution dans la maîtrise des différentes compétences travaillées. Il garde également une trace du parcours culturel de l'enfant et le suit jusqu'au collège.
- Certains niveaux l'ont déjà reçu, les autres l'auront dans le courant de l'année.

#### **Équipement informatique**

- La Mairie a réalisé pour 20000€ de travaux pour câbler les 10 salles de classes (pour pouvoir brancher ordinateur avec internet et vidéoprojecteur).
- Dès septembre 2016, une salle de classe a été équipée d'un tableau blanc et d'un vidéoprojecteur.
- Pendant 3 ans, chaque année, 3 nouvelles classes seront équipées d'un tableau blanc et d'un vidéoprojecteur. L'école sera ainsi totalement équipée en 3 ans.
- Les enseignants doivent utiliser leur ordinateur portable personnel.
- Le don d'ordinateurs par des entreprises est possible.

#### **Mobilier et Sonnette d'entrée**

- La sonnette du portail fait retentir une sonnerie dans le bureau de Mr Heuillet. De fait, lorsqu'il n'est pas en journées administratives, elle est moins bien entendue. De plus, cela nécessite à un enseignant de quitter sa classe pour aller ouvrir. Dans la plupart des cas, il s'agit de rdv prévus à l'extérieur, l'enseignant concerné s'organise donc pour pouvoir ouvrir. Lorsqu'il s'agit de retards le matin ou en début d'après-midi, cela perturbe le bon déroulé des cours.
- Le mobilier d'une des classes de l'étage est endommagé par des trous réalisés au compas (atteignant plusieurs centimètres de diamètre) sur quelques tables et chaises : 2 tables ont

un trou supérieur à 5cm, 5 autres ont un trou inférieur à 1,5cm. Ce problème avait été signalé par Mme Dader l'an dernier. Lors du conseil d'école, nous avons été observer ces dégâts.

Mr le Maire souligne le caractère inacceptable de ces détériorations et l'incivilité dont font preuve les enfants lorsqu'ils endommagent ainsi leur mobilier de classe.

Des travaux de rénovation seront faits pendant les vacances pour colmater les trous.

Mr Heuillet précise qu'une information sera faite à toutes les classes au retour des vacances sur le civisme et le respect du matériel.

### **Le civisme à l'école**

- Quatre enseignants surveillent la cour à chaque récréation. Mr Heuillet remarque une évolution positive par rapport aux années précédentes tant à l'école qu'à l'ALAE.
- L'école et l'ALAE travaillent conjointement.
- Un mot est mis dans le cahier de liaison à chaque incident significatif.
- Le prochain Conseil des enfants se tiendra lundi 30/01.

### **Sécurité : passage piéton au niveau du parking côté ALAE**

- La FCPE demande une ouverture entre les barrières, au niveau du portail ALAE/école pour sécuriser le passage des enfants piétons.
- Le plan Vigipirate ayant été déposé en préfecture et validé, il n'est pas possible de le modifier.

### **Propreté : toilettes, mégots, tags**

- Mégots : Mme Sanchez nous informe que les élèves ont réalisé des affiches dans le cadre du Conseil des enfants. Elles seront prochainement accrochées côté grillage. Il est rappelé que les fumeurs disposent d'un petit cendrier un peu avant l'entrée de l'école.
- Tags : l'intervention des services techniques a été rapide, seule la classe de Mme Bessière les a vus. Les élèves ont pu en parler longuement avec leur enseignante.
- Toilettes : problème d'incivilité, beaucoup de dégradations sont constatées. Un enseignant est pourtant devant l'entrée des toilettes mais ne peut vérifier tout ce qu'il s'y fait.
- Mr le Maire précise qu'un système de TIG, Travaux d'Intérêt Généraux, est mis en place après un entretien avec les enfants et les parents concernés lorsque les personnes concernées sont identifiées. Les parents s'acquittent de la facture des travaux, dans le cas contraire, un signalement est fait. Dans le cas de personnes majeures, la mairie porte plainte.

### **Subventions**

- Lors du précédent conseil d'école, il avait été évoqué le montant des subventions allouées aux écoles publiques et privées. Mr le Maire a fait vérifier les chiffres et souhaite nous les communiquer.
- 256 575€, soit 1047€ par élève, est versé à Louise Michel pour le matériel, les charges de fonctionnement et les salaires des employés de mairie. Pour la maternelle, ce montant s'élève à 2058€ par élève (en raison entre autres des emplois d'ATSEM).
- Pour l'école St Joseph, où 67 élèves sur 106 sont bessiérais, 45 000€ soit 704€ par élève sont versés (dont 1700€ de projet culturel, 500€ de dictionnaires offerts à l'entrée en CP, comme à Louise Michel).

Le prochain conseil d'école aura lieu le 9 juin 2017.